

Volume 26 numéro 4

Juillet – août 1999

CONSENSUS

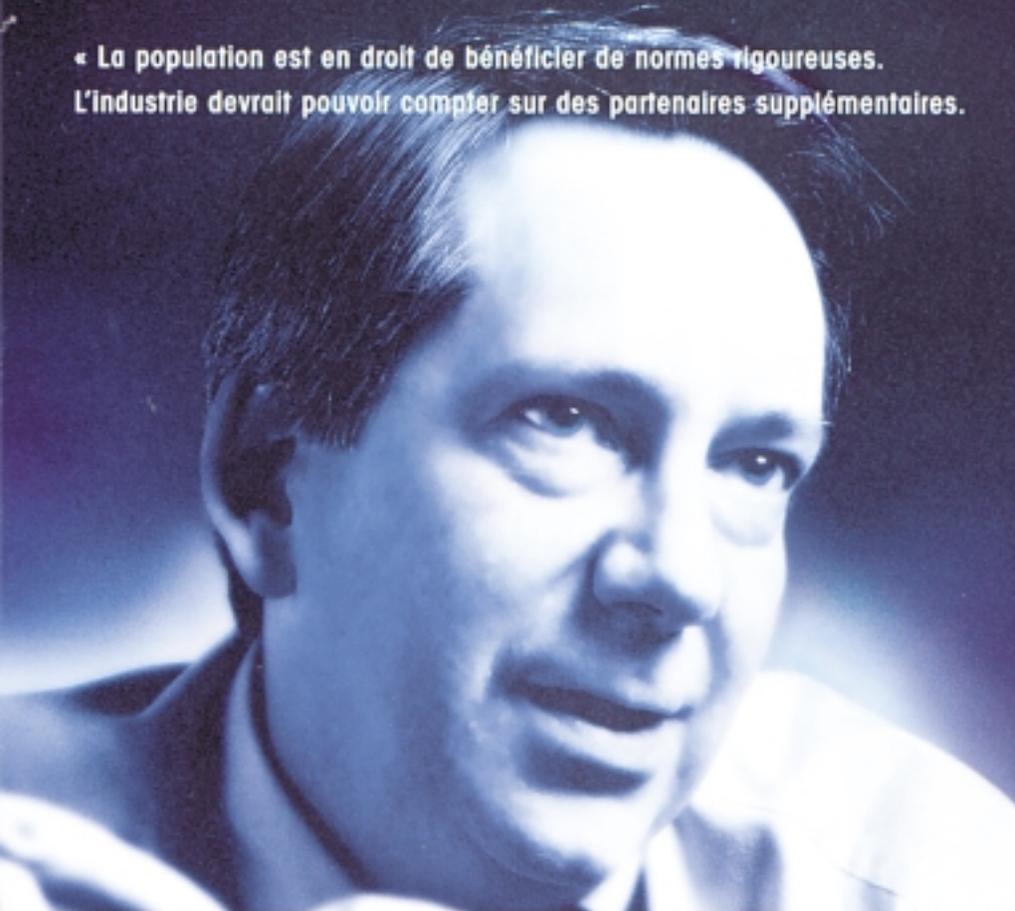
Revue canadienne d'actualités de normalisation



Population mondiale
vieillissante

« La population est en droit de bénéficier de normes rigoureuses.
L'industrie devrait pouvoir compter sur des partenaires supplémentaires.

Des réponses et des solutions. »



Robert Griffin
Président – directeur général,
CSA International

Faites appel à CSA International.

Même si notre tradition repose sur des normes, notre approche est résolument non traditionnelle.

En tant qu'organisme voué à la résolution de problèmes, nous reconnaissons l'existence de deux réalités. Les consommateurs méritent des normes exigeantes et les gens d'affaires, plus d'alliés.

Parce que nous travaillons avec le sens de l'engagement sur la scène internationale, nous, les membres de la CSA, développons des normes et aidons nos clients à les comprendre et à les appliquer. Nous testons et certifions les produits, et nous enregistrons les entreprises selon les normes nationales et internationales.

Notre rôle en est un de partenariat. Grâce au consensus, à l'initiative, à l'ingéniosité et, plus important, grâce à l'écoute.

Le leadership de notre division Développement des normes a rapproché le monde d'un projet d'harmonisation globale.

Nos équipes de Certification et essais ont rationalisé le processus en mettant de l'avant des solutions sur mesure qui respectent les échéanciers.

Notre division QMI continue d'être le fer de lance du commerce international en enregistrant les entreprises avec les réputés systèmes de gestion ISO 9000 et ISO 14001.

Votre passeport pour être plus compétitif.

Accédez aux marchés internationaux. Nos marques de certification apparaissent sur plus d'un milliard de produits de par le monde. Le QMI est le chef de file comme registraire selon les normes ISO en Amérique du Nord. Aussi, nous continuons à exceller dans pratiquement toutes les recherches effectuées auprès des consommateurs.

CSA International.
Nous avons des références.
Nous trouvons des solutions.

Appelez-nous : 1 800 463-6727
(À Toronto: (416) 747-4044)
www.csa-international.org



CSA INTERNATIONAL

Développement
des normes

QMI
Enregistrement de systèmes de gestion

Certification
et essais

Nouvelle norme internationale sur la sécurité des TI

La publication d'une norme internationale permettra bientôt de créer des débouchés pour les produits de sécurité des technologies de l'information (STI) et de rendre moins coûteuse pour les Canadiens la prévention de la perte, de l'altération et de la divulgation des données de nature délicate.

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique interna-

tionale (CEI) viennent en effet d'approuver comme norme internationale les *Critères communs pour l'évaluation de la sécurité des technologies de l'information*, connue sous le nom de Critères communs. Cette norme aura pour titre *ISO/CEI 15408:1999, Technologies de l'information – Techniques de sécurité – Critères d'évaluation pour la sécurité TI*.

C'est le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) du Canada qui a élaboré ces critères, en collaboration avec ses partenaires des États-Unis, du

Royaume-Uni, d'Allemagne, de France et des Pays-Bas. On a recours aux Critères communs pour évaluer la confiance à l'égard de la capacité des produits TI à protéger des données confidentielles. Un produit qui a donné des résultats satisfaisants à l'évaluation et été certifié par l'un des pays partenaires se voit automatiquement approuvé pour usage dans les autres.

L'adoption des Critères communs comme norme internationale incitera un plus grand nombre de pays à adopter une même méthode philosophique et

technique en matière de sécurité des TI. Les pays seront donc plus nombreux à reconnaître la certification, ce qui donnera accès à de nouveaux marchés aux producteurs canadiens de produits TI certifiés.

Au Canada, la norme promet d'offrir des avantages aux utilisateurs de produits STI, tels que le gouvernement fédéral. Elle favorisera la concurrence chez les fournisseurs de produits STI, ce qui se traduira sans doute par une baisse des prix pour les consommateurs, et contribuera à allonger la liste des solutions possibles au problème de sécurité des TI. ■

L'accréditation du CCN bientôt reconnue dans de nombreux pays

Les laboratoires accrédités par le Conseil canadien des normes (CCN) pourraient être bientôt reconnus tant en Australie qu'au Japon, à Singapour et aux États-Unis.

Les organismes d'accréditation de ces pays, et d'autres encore, ont signé un accord de reconnaissance mutuelle (ARM) avec l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC). Le CCN pourrait le faire à son tour dès novembre, à la suite de l'évaluation favorable de l'APLAC réalisée en mai.

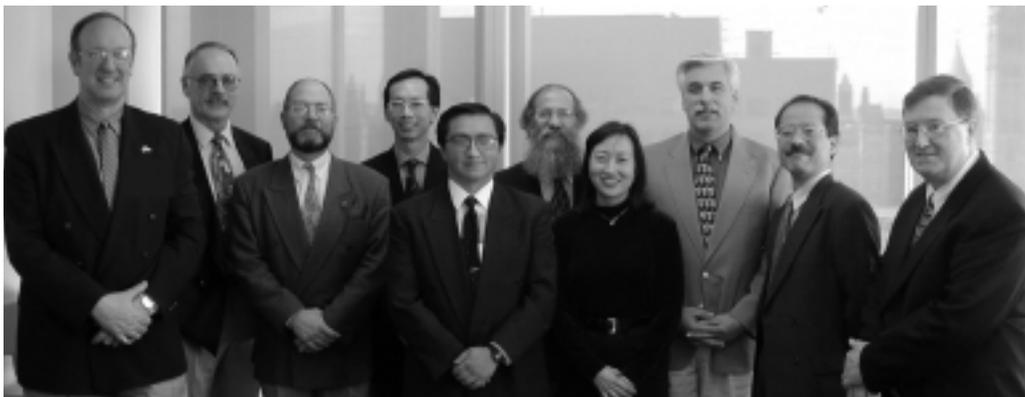
La signature de cet accord permettra à l'accréditation accordée par le CCN, dans le cadre du Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN), d'être reconnue dans de nouveaux pays. Ce qui revient à dire que les essais effectués par les laboratoires accrédités par le CCN y seront acceptés, entente facilitant du même coup l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers. Voilà, selon Art Kempthorne de l'Association canadienne du contreplaqué, un phénomène

susceptible d'améliorer sensiblement la situation des entreprises canadiennes.

« Dans certains pays, la reconnaissance individuelle nous aura coûté cher », de déclarer M. Kempthorne. « Celle par ces pays de l'accréditation du CCN nous permettra, compte tenu des acceptations acquises, une économie de temps et d'argent, et rendra possible la même reconnaissance dans de nouveaux pays. » ■

Reconnaissance d'installations prévue pour l'été

Le Programme d'accréditation des laboratoires – Canada du Conseil canadien des normes pourrait bien faire une nouvelle annonce d'ici à la fin de l'été. En effet, le Conseil est sur le point de reconnaître deux installations dans le cadre de son programme de spécialité, appelé programme de reconnaissance des Bonnes pratiques de laboratoire (BPL). Les BPL touchent les processus organisationnels et les conditions en vertu desquels on planifie des études non cliniques, que l'on réalise, surveille et consigne, et sur lesquelles on rédige un rapport. Le programme du CCN est fondé sur les directives publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). ■



De gauche à droite : Don Wilson, Gary Hysert, Miguel Viliesid, W.W. Wong, Victor Hugo Angeles, Jeff Horlick, Barbara Voon, Dough Faison, Ray Komito and Rick Wilson.

Danger actuel? évident?

Les Canadiens protégés par le Bureau de la sécurité des produits de Santé Canada

C'est un musée qui sort de l'ordinaire. Au centre d'une petite salle aux murs tapissés d'étagères vitrées trône une vitrine plus grande que les autres. Toutes ces vitrines regorgent de jouets. On y trouve des crayons de couleur, de minuscules tasses à thé, des parcs pour bébés, des poussettes, des cuillers, des hochets, des revolvers jouets, des poupées, des colliers et des tétines. Le paradis des enfants, en somme! Un cauchemar pour les parents! Qu'ils contiennent du plomb, du cadmium ou autres produits toxiques, ou risquent d'étrangler, d'étouffer ou de blesser bébé, ces jouets représentent tous une menace pour la santé et la sécurité du bambin.

Le musée est la première découverte des visiteurs désireux d'explorer ce tout récent Laboratoire de la sécurité des produits, le nouvel immeuble de la division de Santé Canada chargée de vérifier si les produits de consommation répondent bien aux exigences du Canada en matière de sécurité. Situé au sud d'Ottawa, c'est un édifice ultramoderne, brillant de tout son éclat, qui abrite ces laboratoires où sont testés jouets, briquets, textiles, meubles, détergents, et j'en passe.

Au deuxième étage de l'édifice, Josephine Glaser prépare dans le laboratoire des produits inflammables un échantillon qu'elle place solidement dans un dispositif. Les résultats du test seront troublants.

M^{me} Glaser veut connaître la vitesse à laquelle brûle un échantillon de tissu de chemise de nuit 100 pour cent coton pour enfants. Elle constate qu'au bout de sept secondes à peine il ne reste plus rien des 127 mm de tissu. « Voilà pourquoi », explique-t-elle, « la réglementation canadienne interdit à présent la fabrication de chemises de nuit pur coton pour enfants. »

Les matières textiles que teste M^{me} Glaser doivent répondre aux exigences de normes précises citées dans la Loi sur les produits

dangereux, ici l'ASTM D1230-61, *Standard Method of Test for Flammability of Clothing Textiles*.

Les procédures suivies dans ce laboratoire, géré selon les principes du Guide ISO 25, sont, en réalité, toutes normalisées.

M^{me} Glaser retourne à la table recouverte d'échantillons – sorties de bain, pyjamas, jupes, animaux en peluche – qui tous sont destinés à « passer à la flamme ». Si l'un de ces échantillons ne résiste pas à l'épreuve, elle en remettra les résultats aux agents d'Ottawa chargés de la Sécurité des produits et aux inspecteurs de partout au pays. Santé Canada demandera, au besoin, au fabricant ou à l'importateur de retirer volontairement du marché l'article en question, à défaut de quoi le gouvernement sera en droit d'intervenir pour le faire lui-même.

Dans ce laboratoire, c'est par la destruction qu'on parvient à la protection. Les employés y testent la résistance de lits superposés, le dégagement de plomb d'une chaîne avalée par un enfant et la résistance d'un anneau de dentition destiné à être mâchouillé et tirillé. Les jouets sont testés pour le bruit qu'ils font. On teste la résistance des briquets aux chocs et aux températures élevées. Un groupe de 24 personnes y travaillent dans trois domaines de spécialité : la chimie, l'inflammabilité et le génie. Tous les tests réalisés ont pour but de protéger la population canadienne contre l'usage de produits potentiellement dangereux.

La diversité des produits que doivent tester les employés représente pour eux un réel défi. S'ils en attendent chaque année près de 500, que des inspecteurs sont chargés de leur apporter régulièrement et pour lesquels ils ont recours à des méthodes bien établies, ils reçoivent en plus ceux qui ont fait l'objet d'une plainte de la part du public.

Voir « Danger actuel évident » p. 18

Population mondiale vieillissante

Les organismes de normalisation préparent des normes

Année internationale des personnes âgées
Le Canada, une société pour tous les âges



Nous ne rajeunissons pas. Si cette triste remarque est vraie pour chacun d'entre nous, elle l'est aussi pour l'ensemble de la population mondiale. Surtout dans le cas des pays industrialisés où la proportion de personnes âgées se fait de plus en plus importante. On estime que dès 2025 un Canadien sur quatre aura plus de 65 ans, ce qui représente près du double de la proportion actuelle.

Un changement démographique considérable, qui a donné lieu partout dans le monde à de nombreuses discussions sur l'adaptation possible de la société à cette situation. Les Nations Unies ont, par exemple, désigné l'année en cours Année internationale des personnes âgées.

Les organismes de normalisation ont un rôle particulier à jouer pour relever le défi, puisque les normes influenceront sur la conception et la prestation des produits, des services et du cadre de vie propres aux personnes qui vieillissent. Pour que ces normes répondent aux besoins et aux priorités d'une population mondiale vieillissante, il faudra en modifier à la fois le fond et l'élaboration.

Quand j'aurai 64 ans...

Assurer une vie saine, active et une certaine autonomie à sa population croissante de personnes âgées est l'une des grandes responsabilités que devra assumer la société. Il lui faudra pour cela tenir compte des effets du vieillissement pour concevoir les produits, les services et le cadre de vie.

Bien que vieillissement ne rime pas nécessairement avec invalidité, les personnes âgées risquent plus que les autres d'en souffrir. Au fil des ans, la plupart des gens verront diminuer leurs capacités physiques et sensorielles telles que la vue, l'ouïe, l'équilibre, la coordination et la

force. Les facultés mentales peuvent aussi alors être touchées.

La diminution de ces capacités peut rendre la vie quotidienne difficile, voire dangereuse. Selon Santé Canada, les personnes âgées risquent trois fois plus que les autres groupes d'âge de souffrir de blessures accidentelles entraînant l'hospitalisation ou la mort. C'est souvent chez eux que cela leur arrive quand ils se servent de produits ménagers.

Ce genre de problèmes que connaissent les personnes âgées ne sont pas inévitablement dus « à l'âge ». C'est celles qui vivent dans un monde conçu pour leurs propres besoins par les jeunes adultes physiquement aptes.

Cette tendance à prévoir tout en fonction des personnes physiquement aptes se reflète souvent dans les normes. Par exemple, la plupart des divers types de mannequins d'essai de choc normalisés utilisés dans le monde (voir numéro de janvier-février 1999) sont conçus pour représenter un homme de taille moyenne. On trouve moins fréquemment, même s'il en existe, de mannequins représentant des femmes de petite taille, des hommes de taille forte, des enfants ou des nourrissons.

Le design des âges

On propose le recours à une philosophie nouvelle concevant des produits, des services et un cadre de vie plus accessibles à tous. Le « **universal design** » se rapporte à l'élaboration de produits et de services pratiquement à la portée de tous, quelles que soient les capacités et les circonstances – pas uniquement les adultes moyens physiquement aptes, mais aussi les personnes âgées, les enfants, les personnes plus grandes ou plus petites que la



organismes de normalisation qui devront continuer à sensibiliser le public à la normalisation et trouver un moyen de soutenir financièrement une telle participation.

Des exercices de formation à cet égard ont aussi été recommandés pour permettre aux membres des comités de personnes physiquement aptes d'acquérir une expérience réelle des effets du vieillissement.

Les organismes de normalisation doivent en outre effectuer des recherches sur les besoins particuliers des personnes âgées et des personnes handicapées – notamment pour déterminer quels produits présentent le plus de danger – pour intégrer ensuite les résultats de ces recherches dans l'élaboration des normes.

Enfin, les comités des normes doivent travailler dans l'esprit des principes de l'« universal design » et de l'« accessible design ».

Le COPOLCO a déjà entrepris d'orienter l'ISO en ce sens. Il a préparé un exposé de principes provisoires à l'intention de l'ISO et de la Commission électrotechnique internationale (CEI) tenant compte des idées élaborées dans le cadre de l'atelier. Le comité compte aussi préparer à l'intention des comités techniques un guide présentant les lignes directrices de l'« universal design » et de l'« accessible design », et envisage une norme de gestion possible sur les services de soins à domicile. ■

À la CSA, le CSCV montre le chemin

Un nouveau groupe consultatif contribue à faire de CSA International un chef de file dans l'intégration des besoins des personnes âgées aux travaux de normalisation.

Le Groupe stratégique consultatif sur le vieillissement (GSCV) a été établi à la fin de l'année 1998. Il est formé de chercheurs, de gouvernements, de physiothérapeutes, de fournisseurs de soins de longue durée, d'experts en gérontologie et d'organismes se portant à la défense des personnes âgées. Il a pour mission de fournir conseils et recommandations à la CSA sur les questions de normalisation liées au vieillissement. Une équipe cadre chargée du projet appuie les travaux du GSCV.

Cette initiative donne des résultats. La dernière révision de la norme intitulée *Emballages de sécurité réutilisables pour enfants* (CSA Z76.1-99) comprend un test sur la facilité d'utilisation des contenants pour les personnes de 50 à 70 ans. La norme intitulée *Systèmes d'éclairage dans les établissements de soins de santé* (CSA Z317.5-98) permet un meilleur éclairage, suffisant pour les gens dont la vue a baissé, même si cela représente une plus grande consommation d'énergie. La CSA offre maintenant à son personnel et aux membres des comités des normes une formation visant à la sensibilisation.

Le GSCV représente le Canada au sein du groupe de travail du COPOLCO sur les besoins des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pour de plus amples renseignements sur le GSCV, veuillez communiquer avec Martin Grosskopf, par téléphone au (416) 747-4187 ou par courrier électronique à l'adresse grosskom@csa.ca. Pour en savoir sur le groupe de travail du COPOLCO, communiquer avec Jeanne Bank, par téléphone au (416) 747-2624 ou par courrier électronique à l'adresse bankj@csa.ca.

Examen public

AVIS

Voici une liste des normes en voie d'élaboration (e), de révision (r), d'annulation (a) ou de modification (m). Des exemplaires sont offerts pour révision par les organismes d'élaboration de normes accrédités désignés. Des frais minimes s'appliquent ordinairement pour chaque exemplaire d'un document commandé. Veuillez noter que ces projets de documents sont distribués uniquement pour révision et commentaires, et non en vue de leur application.

Office des normes
générales
du Canada (ONGC)



Téléphone : (819) 956-0425 ou
1-800-665-CGSB (Canada seulement)
Télécopieur : (819) 956-5644

CAN/CGSB-1.212 Peinture primaire sans chromate ni plomb, marine, pour surfaces en acier et en alliage léger (r)

CAN/CGSB-3.6-M90 Combustible diesel pour véhicules automobiles (m)

CAN/CGSB-3.13-M88 Gaz de pétrole liquéfié (Butanes) (m)

CAN/CGSB-3.18-92 Combustible diesel pour moteurs diesels de locomotive à régime moyen (m)

CAN/CGSB-3.27 Naphte (combustible) (r)

C/CGSB-3.512** Carburant à l'éthanol (E60-E80) pour moteurs automobiles (e)

CAN/CGSB-3.517-93 Combustible diesel à faible teneur en soufre pour véhicules automobiles (m)

CAN/CGSB-3.1000-M91 Norme relative aux systèmes de récupération des vapeurs dans les réseaux de distribution d'essence (m)

C/CGSB-155.20** Vêtements de travail de protection contre les feux spontanés d'hydrocarbures (e)

C/CGSB-155.21** Recommandations visant la fourniture et l'utilisation des vêtements de travail de protection contre les feux spontanés d'hydrocarbures (e)

Normes nationales du Canada

Depuis la parution du dernier numéro de *CONSENSUS*, le Conseil canadien des normes a entériné les normes suivantes en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Pour obtenir des renseignements sur la disponibilité des normes, leur prix ou pour passer commande, veuillez communiquer avec l'organisme d'élaboration de normes compétent à l'adresse ci-dessous. Certains documents peuvent n'être disponibles que dans l'une des deux langues officielles.

CSA International

Téléphone : (416) 747-4044
Télécopieur : (416) 747-2475



CSA ISO 14971-1 Dispositifs médicaux – Gestion du risque – Partie 1: Application de l'analyse du risque

***CSA ISO/IEC ISP 10612-5** Information Technology – International Standardized Profile RD – Relaying the MAC service using transparent bridging – Part 5: Profile RD51.54 (CSMA/CD LAN – FDDI LAN)

***CSA Z10651-2** Lung ventilators for medical use – Part 2: Particular requirements for home care ventilators

Office des normes générales
du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 or
1-800-665-CGSB (Canada seulement)
Télécopieur : (819) 956-5644



***CGSB/ONGC 32.310** Organic agriculture
**Version française non disponible*

Pour interroger la base de données des Normes nationales du Canada, visitez le site Web du Conseil canadien des normes à : <http://www.ccn.ca>.

Comment être avisé des changements aux exigences touchant mon secteur sur les marchés étrangers?

Quel laboratoire peut évaluer mon produit?

Qui peut certifier mon produit électrique aux exigences canadiennes?

www.ccn.ca

En quoi consiste la série ISO 9000?

Est-ce qu'il y a une norme ou un règlement qui porte sur ce sujet?

Une norme, c'est quoi au juste?



Conseil canadien
des normes

Canada

RETOUR DEMANDÉ
Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 9Z9



**EXPORT
ALERTE!**

Un exportateur
averti
en vaut deux

Pour votre
produit, soyez
avisés des modifi-
cations aux exigences
avant qu'elles n'aient force
de loi. *EXPORT ALERTE!* vous
avertira par voie électronique des
projets de réglementation prévus dans votre secteur
sur les marchés mondiaux. Pour bénéficier de ce service
pilote gratuit, inscrivez-vous à :

<http://www.ccn.ca>

 Conseil canadien
des normes



POSTE  MAIL	
<small>Société canadienne des postes / Canada Post Corporation</small>	
<small>Port payé</small>	<small>Postage paid</small>
Nbre	Blk
05333393	